

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2025/06

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

jeudi 18 septembre 2025 à 15.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Formation du tableau de préséance ;
2. Octroi du titre honorifique « bourgmestre honoraire » à Monsieur Marc Lies ;
3. Désignation d'un délégué de la commune de Hesperange à la commission paritaire du CIPA Howald ;
4. Avis concernant les plans d'action de lutte contre le bruit ;
5. Affaires de personnel - Fixation du salaire d'un enseignant engagé pour les besoins de l'école de musique ;
6. Pacte communal du vivre-ensemble interculturel : remplacement d'un membre du comité de pilotage du pacte communal ;
7. Office social – Nomination d'un membre du conseil d'administration de l'office social ;
8. Propriétés immobilières :
 - 8.1. Approbation d'actes ;
 - 8.2. Approbation de contrats de bail ;
 - 8.3. Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
9. Finances :
 - 9.1. Approbation de modifications budgétaires ;
 - 9.2. Fixation d'un tarif relatif à l'utilisation des toilettes publiques ;
 - 9.3. Approbation de titres de recette ;
10. Approbation de décomptes ;
11. Approbation de conventions ;

12. Règlement général de la circulation
 - 12.1. Modifications à durée indéterminée ;
 - 12.2. Modifications à durée déterminée ;
13. Commissions consultatives – remplacements de membres ;
14. Adhésion de la commune de Hesperange à l'Alliance des communes contre la prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire de Cattenom ;
15. Questions émanant des conseillers ;
16. Divers : affaires courantes et communications ;

Séance à huis clos

17. Démissions de fonctionnaires communaux ;
18. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.

Convoqué à Hesperange, le 12 septembre 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins.